

## Assemblée publique de consultation

# Révisons ensemble le Plan d'urbanisme

ISABELLE SCHMADTKE

**Ce sont les 4 et 5 novembre derniers que la Ville de Prévost informait sa population de la révision des règlements d'urbanisme nécessaire depuis l'adoption du schéma d'aménagement de la MRC. Dommage qu'outre les élus, les journalistes et quelques braves citoyens, personne n'ait cru bon de se déplacer...**

Je ne vous cacherai pas le fait que, même si la dame qui a présenté la révision de la façon la plus dynamique et professionnelle qui soit, ma fille de 12 ans qui s'y trouvait par un concours de circonstances m'a demandé : « c'est-tu toujours aussi plate, ces affaires-là m'an ? » ; sur quoi, je n'ai pas pu faire autrement que d'acquiescer. Mais ces notions sont nécessaires, je vais donc tenter de vous rendre ça aussi intéressant que possible, mais comprenez qu'on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a !

Alors voici : vous vous souviendrez du schéma d'aménagement qu'on vous a sommairement présenté, celui de la MRC ? Ce schéma incluait des spécifications particulières pour les municipalités et les villes qui la composent. Cela dit, la Ville de Prévost a dû modifier son Plan d'urbanisme rendu obligatoire, en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui guide et oriente le développement ainsi que la mise en valeur du territoire municipal. La

révision du Plan d'urbanisme a été réalisée avec la participation d'une quarantaine de citoyens, les membres du CCU, les gestionnaires municipaux ainsi que les membres du Conseil municipal.

La structure du règlement est divisée en chapitres.

- Chapitre 1 : Processus de planification du territoire
- Chapitre 2 : Contexte d'aménagement
- Chapitre 3 : Avenir de Prévost – vision 2023
- Chapitre 4 : Les choix d'aménagement
- Chapitre 5 : Les dispositions finales

Au chapitre 1 et 2, on nous apprend que le territoire est divisé selon sa densité démographique et son orientation, on dénote maintenant des zones appelées : urbaines, qui visent une structuration et une optimisation du développement dans les secteurs où il y a les services d'eau et d'aqueduc; rurales champê-

tres, qui sont des espaces occupés actuellement à des fins résidentielles de faible densité; rurales, encore moins denses que la précédente; et des conservation, qui correspond aux espaces qui présentent un intérêt faunique et floristique. Selon donc où on habite, les règlements sont colorés par les limitations imposées à la région. Par exemple, seuls les commerces de première nécessité (ex. dépanneurs) sont autorisés à s'implanter dans la zone rurale.

Le chapitre 3 nous brosse un tableau de Prévost en 2023. Cela dit que Prévost est respectueuse de l'environnement naturel et est tournée vers les activités récréatives de plein air et le développement de sa communauté locale; qu'elle préconise pour les familles et les citoyens, un environnement résidentiel naturel et récréatif, qui s'inscrit dans une gestion intégrée du territoire en mettant de l'avant les principes du développement durable. Les résidents de Prévost ont à cœur le développement d'une communauté impliquée dans le milieu et soutenue par un fort sentiment d'appartenance.

Dans les autres chapitres, on retrouve tous les règlements, soit de lotissement zonage et autres, trop nombreux à documenter ici. À ce qu'on m'a dit, ils se retrouvent sur le site de la Ville de Prévost : [www.ville.prevast.qc.ca](http://www.ville.prevast.qc.ca). Un petit conseil, avant de faire quelque changement que ce soit: remise, piscine, jardins d'eau, éclairage extérieur, faites un petit tour sur le site, histoire de vous éviter de faire du travail en double!

## La Sûreté du Québec

### Un nouveau site Internet pour répondre aux questions des citoyens



**Besoin d'un conseil de prévention? D'en savoir plus sur les cybercrimes? Une question pour la police en sécurité routière? Le nouveau site Internet de la Sûreté du Québec est là pour répondre à ces questions.**

Tout a été repensé pour mieux répondre aux besoins des internautes et pour simplifier la recherche d'information. En plus d'avoir un tout nouveau look, le site Internet de la Sûreté du Québec est maintenant plus convivial et il contient une multitude de nouveaux contenus. Voici quelques-unes des nouveautés du site.

Consultez le site à la nouvelle adresse : [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca). Vous verrez par vous-mêmes quelle mine de renseignements est à votre portée dans ces quelque 3 000 pages de contenu!

**Sutton**

**Marco Ciambrelli**  
Agent immobilier agréé

**514-994-6061**



381, rue du Clos Vougeot, belle victorienne dans un secteur, tranquille et proche de la nature, arriere vous avez \*le parc de la Coulee\* pas de voisins), plusieurs services disponibles dans le secteur, et un grand terrain de 19,000 PQ, tous sont les bienvenues!

## Le Père Noël vient à Prévost

### Venez le rencontrer chez nous

Circuit pour hommes  
**GYMM**  
Celui qui se démarque!

### PHOTO GRATUITE pour les enfants

en échange de denrées  
non périssables au  
profit de la Guignolée

Photos offertes par:



# SWANN

### CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR FEMMES

**Samedi  
29 novembre  
de 9h 30 à 12h00 !**

## 2632, boul. Curé-Labelle, PRÉVOST 450.224.9868